

édito

Demandez le programme !

sommaire

page 1
édito
Demandez le programme !

page 2
à venir
Anticiper une cession
d'entreprise

page 3
info-com
Première rencontre
Association des Régions de
France et Réseau Anact-Aract

page 4
terrain
En amont d'un projet de
déménagement

partenaires
Égalité professionnelle entre
les femmes et les hommes

Prévention des TMS
et dialogue social

Franche-Comté amélioration
des conditions de travail
Espace Lafayette
8, rue Alfred de Vigny
25000 BESANÇON

tél. : 03 81 25 52 80
fax : 03 81 25 52 81
www.fact.aract.fr

Directeur de la publication :
Didier Thomas - Fact
Conception graphique et réalisation :
Lydie Auger - Fact

Pour 2011, comme chaque année, le Conseil d'Administration de Fact a adopté un programme d'activités. Il se structure autour de quatre problématiques :

- la gestion des ressources humaines,
- la prévention des risques professionnels,
- l'accompagnement du changement,
- les parcours professionnels

et de trois types de prestations : l'intervention en entreprise, l'ingénierie et la conduite de projet, la valorisation et le transfert de connaissances et de méthodes.

Ce programme répond aux attentes exprimées par les acteurs des entreprises et aux commandes adressées par l'État et la Région : prévenir les risques professionnels, notamment les TMS et les RPS, innover dans le domaine social, croiser performance de l'entreprise et reconnaissance des salariés, faire progresser la gestion de l'emploi et des compétences, anticiper et accompagner les mutations, outiller les entreprises sur les questions des Travailleurs Handicapés, de l'égalité Hommes Femmes, de l'emploi des seniors, de la pénibilité.

Sur le plan opérationnel, le programme se décline en projets qui combinent des interventions en entreprise, le développement d'outils et de méthodes avec des partenaires en réseau et enfin une valorisation et un transfert des productions réalisées.

C'est le cas, par exemple, du projet « Accords seniors ». Il s'appuie sur l'analyse de 50 accords et plans d'actions, sur 12 interventions en entreprises, sur un groupe de pilotage réunissant la Direccte, les partenaires sociaux, des Services de Santé au Travail et l'Andrh. Ce projet a pour but de mettre à la disposition des entreprises des informations leur permettant de progresser dans la négociation d'accords favorables à l'emploi des seniors.

Pour en savoir plus sur les projets 2011, rendez-vous sur
www.fact.aract.fr.

Didier Thomas
Directeur de Fact



À venir

Anticiper une cession d'entreprise

Les entreprises connaissent toutes des phases de transition déterminantes pour leur avenir, phases qui présentent à la fois de réelles opportunités de développement et d'amélioration, mais aussi des risques non négligeables d'échec et de détérioration de leur performance.

Parmi elles, celles provoquées par une cession se traduisent obligatoirement par des conséquences importantes, tant sur la stratégie de l'entreprise, que sur l'organisation - des process et du travail - et la gestion du personnel. Or, bien souvent, ces conséquences ne sont pas suffisamment anticipées (contrairement aux enjeux financiers et technologiques), ce qui peut générer des difficultés post transition pouvant remettre en cause les projets et la stratégie paraissant pourtant d'une cohérence indiscutable sur le papier ou dans la tête des dirigeants...

Prévenir ces éventuelles difficultés nécessite de prendre en compte, en amont de la cession - reprise, la situation socio-organisationnelle de l'entreprise, de définir et prioriser des actions d'amélioration à mettre en place, et de prévoir leur suivi.

C'est dans ce contexte que se trouve actuellement en Haute-Saône une entreprise de 8 personnes, que le gérant souhaite céder à un repreneur potentiel identifié parmi les salariés actuels. La Chambre des Métiers de la Haute-Saône a recommandé la réalisation d'une intervention de Fact, avec deux objectifs principaux :

- Faire un « arrêt sur image », afin d'apporter des éléments d'éclairage sur le fonctionnement de l'entreprise et de proposer des axes d'amélioration.
- Identifier et planifier les étapes nécessaires pour une cession - reprise réussie.

Christèle Pierre - c.pierre@anact.fr

à lire

Travail & Changement

N° 335

janv. / fév. 2011

Nouvelles organisation : les temps changent

En quelques décennies, avec la montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), le travail s'est de plus en plus déporté hors de l'entreprise...

Réseau Anact

info

Négociation Travailleurs Handicapés

Faire-part

Un projet porté par le Pdith70 et soutenu par l'Unité Territoriale de Haute-Saône de la Direccte a réuni un groupe de travail, composé de partenaires sociaux. Ce groupe a créé l'outil



destiné aux **Directions** et aux **Délégués Syndicaux** pour faciliter la **négociation en faveur de l'emploi des Travailleurs Handicapés**.

Pratique et simple d'utilisation, cet outil est consultable en ligne sur

www.fact.aract.fr

Rubrique "Boîte à outils"

info

Projet 3PR Performance, Parcours Professionnels et Reconnaissance

Vous souhaitez **améliorer la performance de votre entreprise**, développer les compétences et agir sur les parcours professionnels et la reconnaissance de vos salariés.

Fact, en partenariat avec Agefos PME vous accompagne dans la réalisation d'un état des lieux et d'un plan d'action.

Des infos sur www.fact.aract.fr
page accueil

agenda

Rencontre Interpôles

**"Le facteur humain :
au coeur de l'entreprise innovante ?"**

Le Pôle des microtechniques, Plastipolis, le Pôle Véhicule du Futur et Vitagora organisent cette rencontre autour de témoignages, d'ateliers et de débats...

lundi 2 mai 2011

à Besançon, CCI du Doubs

plus d'information en ligne sur

www.fact.aract.fr

page accueil

Première rencontre Association des Régions de France (ARF) et Réseau Aract-Anact



Cette rencontre organisée par l'ARF et le Réseau Aract-Anact a été accueillie par le Conseil régional de Franche-Comté le 1^{er} février.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une collaboration engagée de longue date entre la Région de Franche-Comté et Fact. Près de 110 participants, techniciens et Élus en charge des services Économie, Emploi, Formation des Conseils régionaux de France, ainsi que des techniciens, Présidents et Vice-présidents des Conseils d'Administration des ARACT ont contribué à sa réussite.

Après l'ouverture conduite par la **Présidente de Région Franche-Comté, Marie-Guite Dufay** et le **Président du CA de l'Anact, Jean-Luc Vergne**, la matinée fut consacrée à la présentation d'actions partenariales entre Conseils régionaux et Aracts, à travers trois ateliers organisés autour des thèmes suivants : la conditionnalité des aides, la sécurisation des parcours professionnels et le développement territorial.

Bernard Gazier, Professeur d'Économie Université Paris 1, a réagi sur les travaux de la matinée. Il s'est appuyé sur la liaison « conditions de travail » et « emploi », deux éléments souvent disjoints et dont le parti pris de cette rencontre était justement de les mettre en lien.

Il a rappelé l'impératif d'une meilleure compréhension entre la Région, les partenaires sociaux et les Aracts dans une unité de langage.

Bernard Gazier a mis en exergue trois conditions de mises en pratiques des partenariats Régions / Aracts, à savoir :

la recherche de solutions nouvelles à travers l'expérimentation, le cofinancement et l'articulation de trois niveaux - Région, Département, État -, l'évaluation sur le long terme. Il a enfin conclu sur la pertinence de la Région à être le lieu pour réussir l'articulation entre l'économique et le social.

Objectif de la rencontre :

Montrer la richesse des partenariats entre les Conseils régionaux et les Aracts, et la pertinence du lien entre l'économique et le social.

Un recueil de 50 initiatives partenariales en ligne sur www.fact.aract.fr

Les participants à la table ronde s'expriment :

Claude Gewerc – Président du Conseil régional de Picardie « Nous avons à construire ENSEMBLE et le rôle des Régions est de mettre un pilote dans l'avion. Il faut apprendre à se parler, à s'entendre et avancer dans le même sens. On doit sortir de cette logique économique ».

Christiane Puthod – Vice-présidente du Conseil régional d'Auvergne « Nous avons en Région de vrais défis à relever, comment répondre à la demande sociale, c'est une question essentielle... Les partenaires ont besoin de se connaître pour créer de la confiance. »

Lise Bouveret – Présidente d'Aravis « Les travaux des Aracts sont très en lien avec la qualité du dialogue social qui existe dans la Région... Le Territoire, ce nouvel espace qu'est la Région, interpelle les partenaires sociaux car la tradition du dialogue social s'est construite dans l'entreprise. »

Guy Romestant – Président de l'Aract Ile de France « L'Aract est passé d'un rôle de consultant sur des interventions court terme à des activités beaucoup plus complexes de conseil, de conduite de projets co-financés État-Région et d'animation. La réunion d'aujourd'hui éclaire sur les convictions des différentes régions. On sent une réelle volonté de participer à ce plan de développement économique et SOCIAL. »

Et **Marie-Guite Dufay** de conclure « La Région accompagne l'innovation technologique et doit faire de même pour l'innovation sociale. L'ARF est en recherche de partenariat pour circonscrire le cadre, afin d'accompagner et financer l'innovation sociale. Le Réseau Anact / Aract est identifié comme tel. »

Terrain

En amont d'un projet de déménagement

« Nos conditions de travail se sont améliorées ces dernières années, nous espérons qu'elles ne se dégraderont pas avec le déménagement », « la disposition des bureaux est aujourd'hui très importante et nous craignons qu'elle soit remise en cause : elle facilite les échanges et permet de se sentir moins isolé », « il n'y a pas assez de places de parking au siège pour 45 voitures en plus... » Voici quelques-unes des inquiétudes soulignées d'emblée par les téléconseillers de la plateforme de services (PFS) de la CPAM du Doubs...

Dans le cadre du projet de déménagement de la PFS au siège et à la demande de la direction, une démarche participative est mise en place avec Fact. Elle vise à aider les acteurs à identifier les caractéristiques des situations de travail et à anticiper les effets du déménagement sur l'activité.

Il s'agit de prendre en compte le travail lui-même dans la définition du projet de déménagement pour faire en sorte de trouver le meilleur équilibre entre performance et conditions de travail.

Les observations, les groupes de travail et les entretiens avec les téléconseillers, l'encadrement, la direction et les représentants du personnel mettent en évidence que le projet réinterroge l'organisation et l'environnement du poste, c'est-à-dire son dimensionnement, le matériel à disposition, le bruit, l'éclairage, l'implantation en lien avec les flux d'informations... Il est également l'occasion de réfléchir sur le métier de téléconseiller, son contenu et les interactions avec les autres métiers de la Caisse Primaire.

Sur ce point, le processus d'intégration de ce pôle d'activité au siège apparaît également comme un élément clé : le déménagement pourrait constituer un levier pour améliorer la connaissance par les agents entre les différents métiers de la caisse et favoriser de nouvelles relations de travail.

La conduite de cette action sur un mode projet en informant et impliquant les acteurs est désormais lancée...

Sabrina Boudailler - s.boudailler@anact.fr

Partenaires

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Pour agir sur l'inégalité professionnelle entre les hommes et les femmes - écarts de salaires pour un même poste, nombre restreint de femmes sur des postes à responsabilité - et dans le cadre de la réforme des retraites, une nouvelle obligation va s'imposer aux entreprises de plus de 50 salariés.

À compter du 1^{er} janvier 2012, elles auront à négocier un accord et à élaborer un plan d'action sous peine d'une pénalité financière.

De nombreux acteurs - consultants, opca, consulaires, syndicats... - peuvent être amenés à aborder ce sujet avec l'entreprise et à proposer des actions. Pour les aider, la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité et la Direccte, avec l'appui de Fact, organisent trois temps d'information et d'échanges de 9 h à 12 h 00, à :

- Belfort, le mardi 31 mai - Techn'hom,
- Besançon, le jeudi 9 juin - Pôle Emploi Temis
- Vesoul, le mardi 21 juin - CCI.

À l'automne 2011, une réunion sur le sujet sera proposée aux entreprises.

Stéphanie Lecot - s.lecot@anact.fr

Prévention des TMS et dialogue social

L'importance de prévenir les TMS n'est plus à démontrer. De nombreuses entreprises ont initié des démarches en ce sens. Cependant, certains acteurs clés ou secteurs d'activité ont besoin d'information et de repères pour aller plus loin.

Dans la lignée des « Club TMS » réalisés par Fact et financés par la Direccte, un nouveau projet est lancé réunissant secrétaires, présidents de CHSCT et animateurs HSE (hygiène, sécurité environnement). Le dialogue social entre les acteurs tout au long de la démarche étant primordial - partage d'information, implication, consultation -, Fact s'attachera, en complément d'apports sur les TMS, à transférer les points clés sur ce sujet.

Concrètement, trois ateliers en 2011 (14 entreprises inscrites) et des diagnostics individuels pour 9 entreprises volontaires. Ces derniers feront l'objet d'une demande de financement au Fonds d'Aide à l'Amélioration des Conditions de Travail et seront réalisés par des consultants.

Stéphanie Lecot - s.lecot@anact.fr